SAINT PIERRE DU PERRAY

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie salle Christian JULLIEN, 8 rue Vivaldi, en séance publique, sous la Présidence de Dominique VEROTS, Maire.

Délibération	Objet
2023-63	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5/10/2023
2023-64	Remplacement d'un membre au sein des commissions municipales
2023-65	CCAS - Remplacement d'un membre démissionnaire
2023-66	Approbation de la mise en place d'un appel à projets citoyens (budget participatif) et des modalités de mise en œuvre
2023-67	Motion du conseil municipal relative à la situation économique du conseil départemental de l'Essonne
2023-68	Approbation du rapport d'orientations budgétaires 2024
2023-69	Autorisation d'engagement et de liquidation des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2024
2023-70	Création d'emplois d'adjoint d'animation pour un accroissement saisonnier d'activité
2023-71	Mise à disposition partielle d'un personnel communal auprès de la commune de Tigery
2023-72	Création et suppression d'emploi – filière administrative
2023-73	Recensement de la population 2024 / fixation de la rémunération des agents recenseurs
202374	Modification de la carte des périmètres scolaires
2023-75	Organisation d'un jeu concours « Illuminations de Noël » et dotation de lots
2023-76	Cession d'un bien immobilier sis 19 rue Pasteur
2023-77	Désaffectation et déclassement d'une parcelle de terrain sise 110 rue du Grand Maury
2023-78	Cession d'une parcelle de terrain sise 110 rue du Grand Maury
2023-79	Modalités de la concertation relative aux zones d'accélérations des énergies renouvelables ENR

MAIRIE DE SAINT-PIERRE-DU-PERRAY 91280

Le Maire,

Dominique VEROTS

Le Maire certifie avoir fait afficher en Mairie
Et mis en ligne la présente liste des délibérations
Saint Pierre du Perray, le 18 décembre 2023

Toutes ces délibérations et pièces annexes sont consultables en Mairie – Service secrétariat général - aux horaires d'ouverture au public. Elles ont été examinées en séance du conseil municipal. Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, cette liste est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Hôtel de Ville
B.P. 39 - 8 rue Vivaldi 91280 Saint-Pierre-du-Perray
Tél. : 01 69 89 75 00 ● Fax : 01 60 75 13 21 ● Courriel : mairie@stpdp.com ● www.saint-pierre-du-perray.fr